



48 000 agents publics normands à plus de 30 minutes de leur travail

En Normandie, deux tiers des agents publics travaillent hors de leur commune de résidence, soit 167 000 navetteurs. Parmi eux, 48 000 agents sont distants de plus de 30 minutes en voiture de leur lieu de travail, soit un agent sur cinq. L'emploi public est concentré majoritairement dans les pôles urbains. Les agents travaillant dans l'arrondissement de Saint-Lô font les plus longs trajets.

Les agents de l'État, les plus mobiles, sont 21 500 à réaliser quotidiennement ces longs trajets. Parmi eux, plus de la moitié exercent le métier d'enseignant. Les agents de l'État réalisant un long trajet sont plus représentés parmi les moins de 35 ans et parmi les hommes. Six agents de l'État sur dix distants de plus de 30 minutes de leur lieu de travail exercent dans les arrondissements de Rouen, Caen, Évreux et Le Havre.

Laurent Brunet, Caroline Levouin, Thibaut Louza

La fonction publique (FP) emploie 270 300 agents, tous statuts, en Normandie. L'État est, parmi les trois fonctions publiques, le premier employeur. La réorganisation des administrations publiques, liée à la réforme territoriale, a des conséquences sur les déplacements des agents et constitue un enjeu en matière de gestion des ressources humaines (cf. encadré). Cet enjeu soulève notamment la question de l'organisation du travail (télétravail, espaces de travail partagés, etc.). Connaître les déplacements domicile-travail des agents publics normands et comprendre les interdépendances entre les territoires permettent en partie de répondre à cette question.

Deux tiers des agents publics travaillent hors de leur commune de résidence

En Normandie, hors contrats aidés et étudiants hospitaliers, 66 % des 254 000 agents publics travaillent hors de

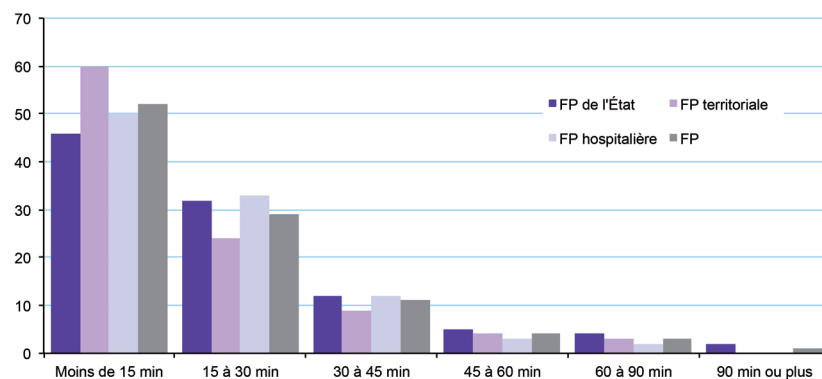
leur commune de résidence, soit 167 000 agents. Les agents de l'État sont les plus mobiles, suivis des agents hospitaliers puis des agents territoriaux (illustration 1).

Les agents publics effectuent en moyenne 15 km pour aller travailler et

mettent 19 minutes en voiture pour se rendre au travail, temps presque égal à celui de l'ensemble des actifs normands (18 minutes). Les agents de l'État réalisent en moyenne des trajets plus longs que les agents territoriaux et hospitaliers (respectivement 22, 17 et 18 minutes).

1 En Normandie, 48 % des agents publics résident à un quart d'heure au moins en voiture de leur lieu de travail

Répartition des agents de la FP selon les temps de trajet domicile-travail et le versant



Unités : minutes en heure pleine, %

Source : Insee, Siasp 2013 – distancier Méric

L'analyse des déplacements des agents publics, un enjeu en matière de gestion des ressources humaines

La réorganisation des administrations publiques, liée à la réforme territoriale, constitue un enjeu en matière de gestion des ressources humaines. Cet enjeu soulève notamment la question de l'organisation du travail.

Au regard du nombre de navetteurs longs parmi les agents de l'État, de nouveaux modes d'organisation du travail pourraient être envisagés, tel le télétravail (à domicile ou de manière nomade) dont les conditions de mises en œuvre dans la fonction publique ont été fixées par décret le 11 février 2016 et par la suite, par arrêtés dans chaque ministère.

Au-delà du télétravail, d'autres modes d'organisation du travail peuvent être mis en place. L'un d'entre eux est la mise à disposition d'espaces de travail partagés entre les ministères. En effet, les agents publics effectuant des trajets de plus de 30 minutes pour aller travailler exercent leur activité dans divers ministères mais vivent parfois dans le même secteur géographique. En outre, un espace inter-ministériel partagé favoriserait les échanges, à l'heure où le partage des compétences rares est un enjeu en termes de gestion des ressources humaines.

Un agent public sur cinq met plus de 30 minutes en voiture pour aller travailler

Au quotidien, 19 % des agents publics sont à plus de 30 minutes en voiture de leur lieu de travail. Ces longs trajets concernent tous les versants de la fonction publique : 22 % des agents de l'État (21 500 agents), 18 % des agents hospitaliers (11 500 agents) et 16 % des agents territoriaux (15 000 agents). Ces déplacements entraînent un coût financier important pour les agents et ont des conséquences négatives en matière d'environnement.

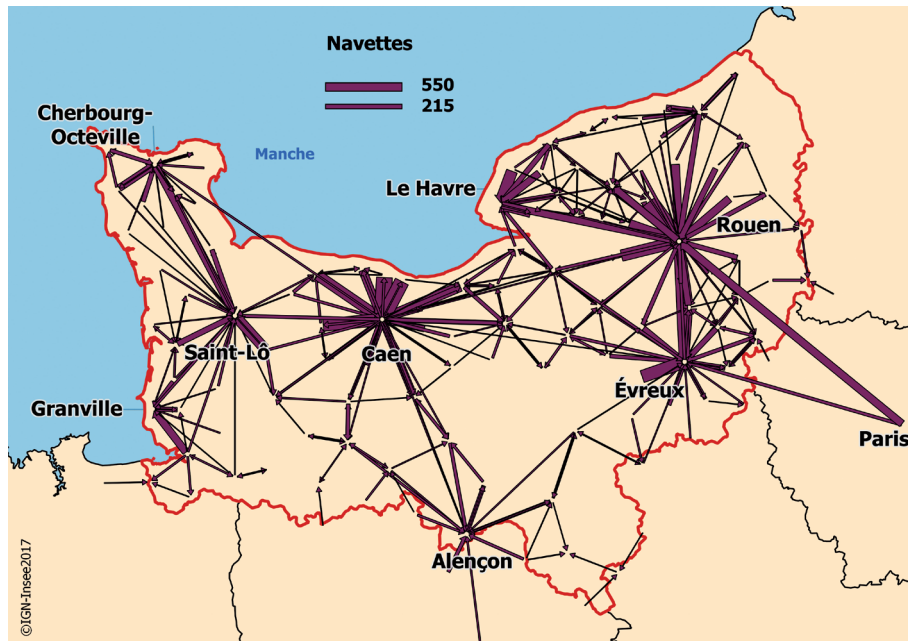
70 % des agents travaillent dans un grand pôle urbain

Les agents publics travaillent essentiellement dans les grands pôles urbains (illustration 2), où se concentre l'emploi public (Préfectures, sous-préfecture, services déconcentrés de l'État, sièges des grandes collectivités territoriales, centres hospitaliers, etc.) ; cela concerne 70 % des agents, contre 57 % pour l'ensemble des actifs. Le temps moyen de déplacement est logiquement plus long pour les agents travaillant dans ces grands pôles (20 minutes), où l'emploi est concentré et l'habitat plus dispersé. Deux agents sur cinq travaillant dans ces pôles résident en dehors.

Des trajets plus longs pour les agents de l'arrondissement de Saint-Lô

Les agents travaillant dans l'arrondissement de Saint-Lô font les plus longs trajets : 30 % d'entre eux sont à plus d'une demi-heure en voiture de leur lieu de travail, soit 3 500 agents. Parmi eux, 1 150 agents sont à plus d'une heure. Saint-Lô accueille de nombreux agents publics qui résident dans les bassins de Coutances, de Cherbourg et de Caen. Saint-Lô est la capitale administrative de la Manche, la moitié des emplois de la commune sont des emplois publics. Toutefois, les agents résident près des communes où l'emploi privé est accessible, pour leur conjoint notamment, comme à Cherbourg. Ils résident également dans les espaces les plus urbanisés, tels Caen.

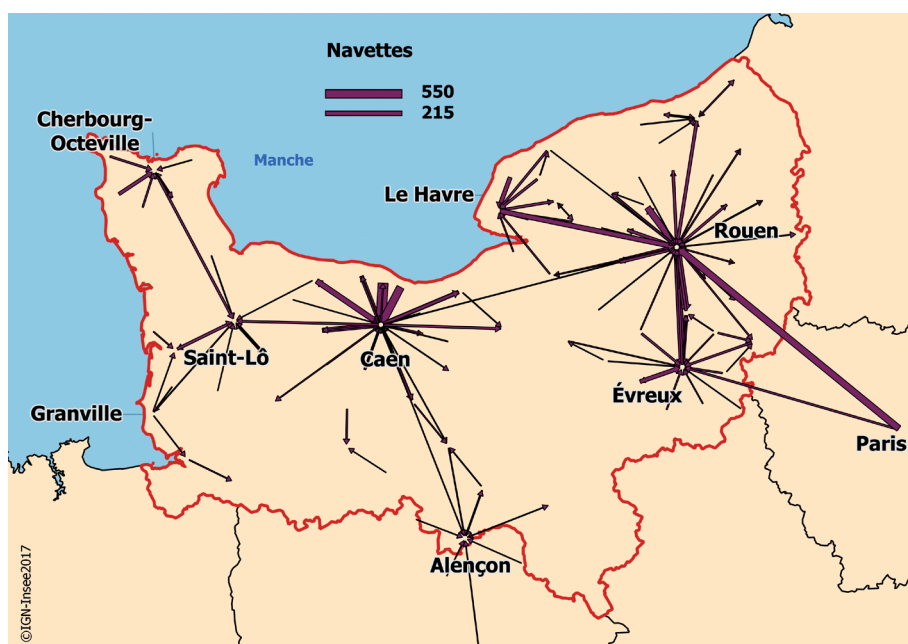
2 Les navettes domicile-travail concentrées autour des grands pôles urbains normands Navettes domicile-travail de la FP par bassin de vie en Normandie (flux supérieurs à 50)



Unité : nombre
Source : Insee, Siasp 2013 – distancier Métric

3 Les navettes domicile-travail des agents de l'État concentrées vers les quatre principales communes normandes

Navettes domicile-travail de la FP d'État par bassin de vie en Normandie (flux supérieurs à 50)



Unité : nombre
Source : Insee, Siasp 2013 – distancier Métric

Dans l'arrondissement de Rouen, où se concentre 11 % de l'emploi public normand, 21 % des agents travaillant dans l'arrondissement sont distants de plus d'une demi-heure en voiture de leur travail, soit 12 900 agents. Parmi eux, 2 400 agents sont à plus d'une heure. Dans la capitale régionale, la densité du trafic allonge les temps de trajet. À l'intérieur du bassin étendu de Rouen, les longs trajets sont nombreux et concernent notamment les agents résidant dans le Roumois ou à Elbeuf et les communes alentours. L'attractivité du bassin rouennais liée au travail, concerne avant tout ses bassins voisins tels Barentin, Bourg-Achard ou encore Duclair (*illustration 2*). Toutefois, Rouen exerce une attractivité au-delà des frontières de son arrondissement, notamment sur les bassins d'Yvetot, du Havre, de Louviers ou de Dieppe.

Dans l'arrondissement de Caen, ex-capitale régionale où se concentre 10 % de l'emploi public normand, les flux sont moins nombreux. Ils sont essentiellement réalisés au sein même de l'arrondissement : 17 % des agents sont à plus de 30 minutes en voiture de leur lieu de travail (6 400 agents). Les principaux flux proviennent des bassins proches, tels Douvres, Ouistreham, Villers-Bocage et Dives-sur-Mer, mais aussi de Bayeux et de Lisieux.

Entre les bassins de Rouen et de Caen, les flux sont peu nombreux (moins de 100 agents).

Trois agents de l'État sur quatre sont navetteurs

Dans la fonction publique, les agents de l'État sont les plus mobiles, avec 72 % d'agents travaillant hors de leur commune de résidence. Les agents de l'État sont en moyenne distants de 22 minutes en voiture de leur lieu de travail (*illustration 3*). Les administrations de l'État, en dehors de l'Éducation nationale, sont plus concentrées que celles des autres versants de la fonction publique, ce qui explique en partie cette plus forte mobilité.

Les agents de catégorie A+ (emploi de direction, administrateur, attaché ou inspecteur principal) effectuent des temps de trajet plus longs que les autres. Ces derniers occupent des postes plus rares au sein de leur administration. Ils sont ainsi plus souvent amenés à changer de lieu de travail sans toujours changer de lieu de résidence à chaque mobilité professionnelle.

21 500 agents de l'État à plus de 30 minutes de leur lieu de travail

La moitié des navetteurs longs, distants de plus de 30 minutes de leur travail, sont agents publics de l'État. Plus de la moitié de ces

4 Les enseignants et les agents de police nombreux parmi les trajets longs

Caractéristiques des agents de l'État effectuant plus de 30 minutes pour aller travailler

	Nombre d'agents effectuant des trajets longs	Part parmi l'ensemble des agents
Ensemble des trajets longs	21 470	22
Catégorie A	12 440	22
<i>dont A+</i>	2 910	23
Catégorie B	5 300	23
Catégorie C	3 420	21
Non renseigné	310	35
Moins de 35 ans	6 320	28
35 à 54 ans	12 290	21
55 ans ou plus	2 860	19
Femme	11 620	20
Homme	9 850	25
Enseignants *	11 190	21
Agents de police de l'État	1 690	46
Agents administratifs **	1 150	26
Surveillants de l'administration pénitentiaire	450	33
Inspecteurs (et autres A) des Impôts, du Trésor et des Douanes	380	29
Techniciens des laboratoires de recherche pub. ou de l'enseignement	200	26
Ingénieurs (y.c. ingénieurs militaires)	200	33
Formateurs et animateurs de formation continue	170	52
Techniciens des travaux publics de l'État et des collectivités locales	160	28
Magistrats	120	38
Ouvriers qualifiés des travaux publics ***	120	30
Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt	100	35

* Professeurs, chefs d'établissements, surveillants, etc. ** Sauf Poste, France Télécom *** Salariés de l'État et des collectivités locales

Unités : nombre, %

Source : Insee, Siasp 2013 – distancier Méric

agents sont enseignants. Toutefois, en proportion, ces derniers réalisent moins de longs trajets. En outre, une nouvelle organisation du travail limitant les déplacements n'est toutefois pas envisageable pour les enseignants, de par la nature de leur métier.

Hors enseignants, 10 300 agents de l'État sont éloignés de leur lieu de travail. La majorité de ces navetteurs travaille pour le ministère de l'intérieur, celui de l'Éducation nationale hors enseignants, celui de l'Économie et des Finances ou celui de la Justice. Dans ces ministères, entre 20 % et 30 % des agents sont des navetteurs longs.

28 % des jeunes font plus de 30 minutes de trajet

Les agents de l'État distants de plus de 30 minutes de leur lieu de travail appartiennent majoritairement à la catégorie A, sont âgés de 35 à 54 ans, et exercent le plus souvent leur profession en tant qu'enseignant, agent de police, agent administratif, surveillant de prison ou encore inspecteur des impôts (*illustration 4*).

Les agents réalisant un long trajet sont plus représentés parmi les moins de 35 ans, les hommes et dans certaines professions telles les formateurs en formation continue, les agents de police, les magistrats,

6 000 agents publics travaillant en Normandie résident hors de la région

Parmi les 254 000 agents publics normands, 6 000 résident hors de la région et la moitié d'entre eux sont à plus de 30 minutes de leur lieu de travail.

Le tiers de ces entrants vit dans les Pays de la Loire, dans les communes frontalières à la région, et travaille en majorité à Alençon, notamment au centre hospitalier intercommunal.

Un quart des entrants vit en Île-de-France et travaille essentiellement dans la fonction publique d'État, à Rouen.

les techniciens d'étude en agriculture ou encore les ingénieurs.

Les jeunes vivent loin des pôles d'emplois où l'offre de logements répond à leurs attentes, pour des logements plus grands à l'heure où ils forment une famille, et où les prix de vente correspondent à leur capacité financière.

60 % des navetteurs longs travaillent dans les arrondissements de Rouen, Caen, Évreux et Le Havre

Parmi les agents de l'État navetteurs longs, trois sur cinq vont dans une des quatre principales villes normandes, qui concentrent 33 % des

emplois publics de la région. Quel que soit l'arrondissement de travail, la moitié de ces navetteurs longs appartient à la catégorie A et, hors enseignants, les ministères de l'Intérieur et de l'Économie font partie des principaux employeurs.

Dans l'arrondissement de Rouen, 5 700 agents de l'État réalisent de longs trajets (23 % des agents). Les enseignants sont nombreux (40 %). Hors enseignants, deux tiers des agents navetteurs longs exercent en tant que personnels administratifs (agents, adjoints, autres catégories A et B), agents de police, contrôleurs ou inspecteurs des impôts. Le ministère de l'Écologie et du développement durable est l'un des principaux employeurs.

Moins nombreux dans l'arrondissement de Caen, 2 500 navetteurs longs (15 % des agents) présentent les mêmes caractéristiques que ceux de Rouen mais sont un peu plus nombreux à travailler pour le ministère de la Justice.

L'arrondissement d'Évreux accueille 2 400 navetteurs longs (24 % des agents). Le tiers des navetteurs longs (hors enseignants) travaille pour le ministère de la Défense, la base aérienne 105 étant située à Évreux. De ce fait, des métiers liés à la Défense apparaissent dans la liste de ceux exercés par les navetteurs longs (adjudants, sergents, officiers, etc.)

Au Havre, 2 300 agents sont à plus de 30 minutes en voiture de leur lieu de travail dans l'arrondissement (23 % des agents). La moitié de ces agents exerce le métier d'enseignant, les autres sont majoritairement agents de police, surveillants de prison, personnels administratifs ou contrôleurs des douanes (Direction Régionale des Douanes au Havre).

13 % des navetteurs longs hors enseignants résident dans le bassin de Rouen

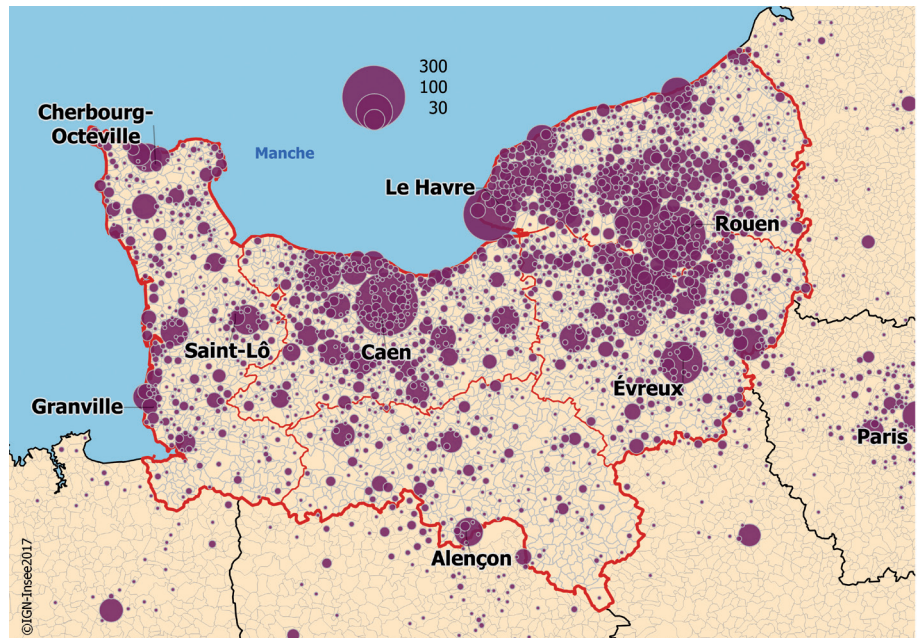
L'opportunité de créer un espace de travail partagé peut s'étudier dans les bassins

où résident de nombreux agents de l'État réalisant de longs trajets, quel que soit leur lieu de travail (illustration 5). En Normandie, ces opportunités sont nombreuses puisque 30 bassins de vie comptent plus de 100 résidents navetteurs longs. C'est le cas notamment du bassin de Rouen, où résident

plus d'un navetteur long sur dix, mais aussi ceux de Caen, du Havre, de Bayeux, d'Évreux, de Pont-Audemer, de Dieppe ou encore de Bourg-Achard. Certains longs navetteurs résident également en dehors de la région (cf. encadré), notamment dans le bassin de vie de Paris ou celui du Mans. ■

5 Les agents publics seino-marins plus éloignés de leur lieu de travail

Localisation au lieu de résidence des agents de l'État hors enseignants effectuant plus de 30 minutes de trajet



Unité : nombre
Source : Insee, Siasp 2013 – distancier Méric

Définitions, sources et champ de l'étude

Navetteur : personne travaillant dans une autre commune que sa commune de résidence.

Sources : SIASP 2013 / Distancier Méric : temps de trajet en voiture en minutes en heures pleines (en 2013, 79 % des normands utilisent la voiture pour aller travailler).

Champs : principaux postes actifs non annexes au 31/12, au lieu de travail. Emplois publics hors contrats aidés et étudiants hospitaliers (champ de la DGAPFP).

Méthodologie

La source Siasp permet de localiser les agents à leur lieu de travail. Toutefois, certains employeurs déclarent sur leur établissement siège l'ensemble de leurs salariés, indépendamment de l'établissement dans lequel ces derniers exercent leur emploi. Afin de mieux mesurer l'emploi public, il est donc nécessaire de réaffecter les agents à leur établissement employeur. L'hypothèse prise a été d'affecter ces agents à l'établissement le plus proche de leur lieu de résidence.

Pour en savoir plus

- « De nombreux agents normands habitent loin des pôles urbains où se concentrent leurs emplois », *Insee Flash Normandie*, n° 36, février 2017
- « 66 500 agents de la fonction publique cesseraient leur activité d'ici 10 ans en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 17, novembre 2016
- « 270 300 agents publics en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 9, juin 2016



Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachés de presse :
Martine CHERON (Rouen)
Tél : 02 35 52 49 75
Philippe LEMARCHAND
Tél : 02 31 45 72 88

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2017